

# PARCOURS COCON

*Parcours de soins préCOces et COordonnés  
du Nouveau-né vulnérable*





## Dispositif article 51



Expérimentation financée pour une durée de 5 ans dans le cadre de la LFSS (Loi de Financement de la Sécurité Sociale) 2018, proposant de **nouvelles organisations en santé** reposant sur **des modes de financement inédits**,

Portée par les réseaux de Périnatalité de **Nouvelle Aquitaine, Occitanie et PACA**

Débutée en Nouvelle Aquitaine **au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

### **Objectif COCON : Permettre d'améliorer le devenir des nouveau-nés vulnérables selon les recommandations HAS**

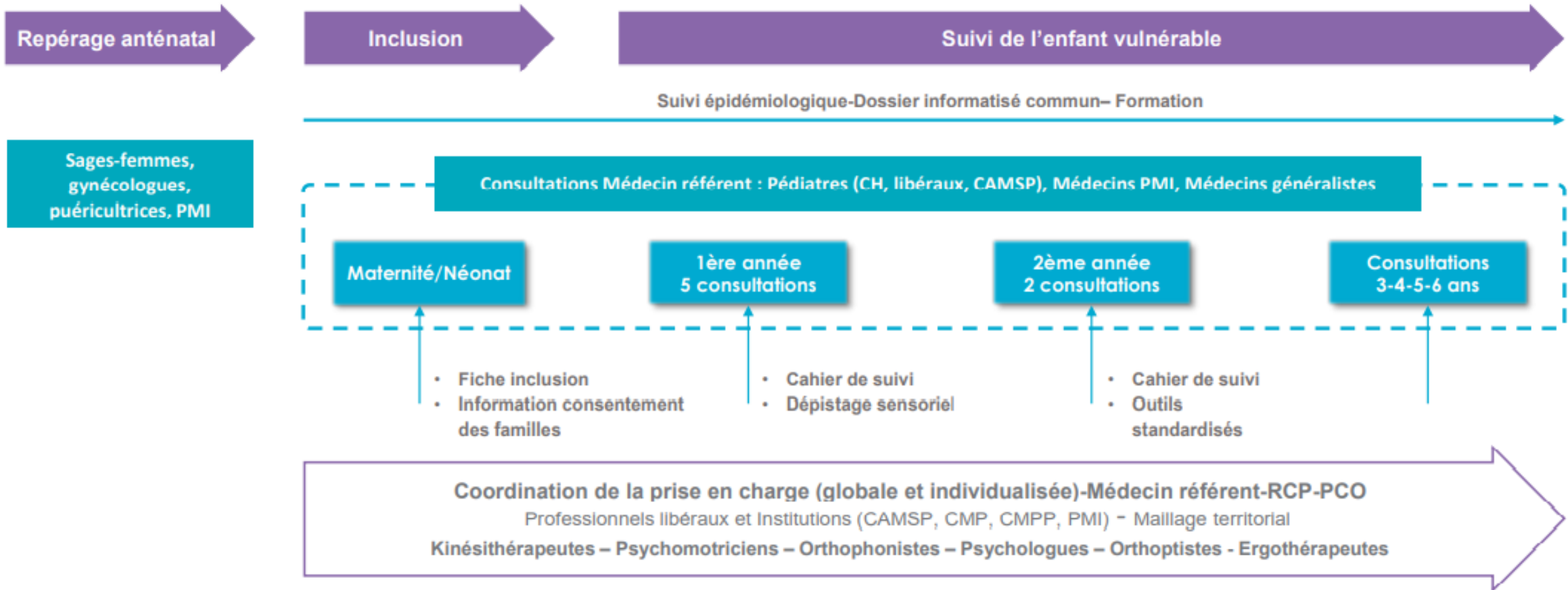
- ❖ Un repérage des nouveau-nés à risque de TND dès la période néonatale
- ❖ Une expertise renforcée des médecins sur le suivi du neuro-développement grâce à des cahiers de consultations dédiés et des formations
- ❖ Une prise en charge précoce et de proximité sans reste à charge pour la famille
- ❖ Une coordination de la prise en charge grâce à une communication facilitée entre professionnels
- ❖ Une amélioration du maillage territorial grâce aux formations et au compagnonnage

# Organisation du parcours COCON





# Parcours COCON : de la naissance au CP





# Critères d'inclusion et d'exclusion:

## Critères d'inclusion

### Groupe 1

- Age gestationnel  $\leq$  31SA+6 jours
- Poids de naissance  $\leq$  1500g
- Pathologie néonatale sévère (quelque soit l'AG)
- Malformations congénitales
- Exposition fœtale à l'alcool  $>$  5SA avec signes cliniques

### Autres :

- Syndrome transfuseur-transfusé
- Jumeau dont l'un est décédé quelque soit le terme
- ATCD familiaux de TND sévère au 1<sup>er</sup> degré
- Exposition prénatale au valproate de sodium
- Ictère néonatal sévère (bilirubine  $>$ 400 mmol/l)

### Groupe 2

- Age gestationnel 32-32SA +6 jours
- 33-34SA+6 jours ou poids entre 1500 et 2000g **avec** FDR ou RCIU  $<$  3<sup>e</sup> p
- Pathologie néonatale modérée
- Exposition fœtale à l'alcool  $>$  5SA sans signes cliniques
- Exposition fœtus aux toxiques
  - 3 substances toxiques licites ou illicites
  - Traitement maternel antinéoplasique
- Nouveau-nés de mères hospitalisés en psychiatrie périnatale

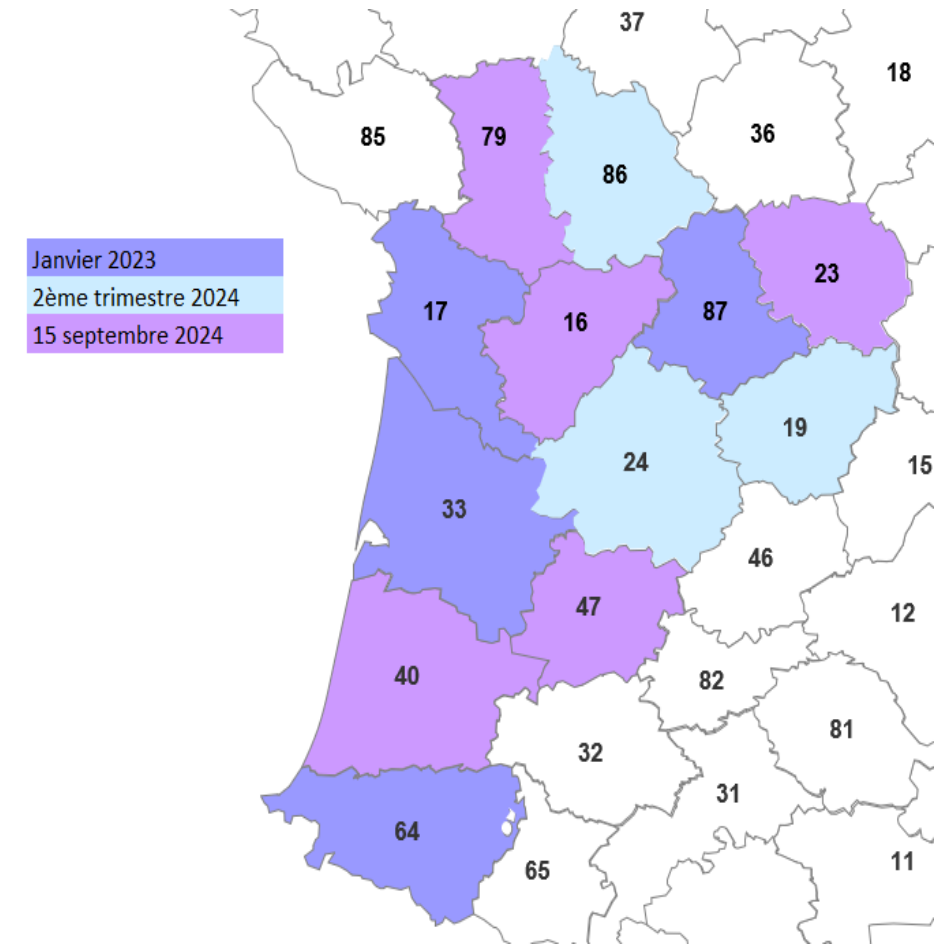
## Critères d'exclusion

- Refus des parents
- Déménagement



### Un déploiement en trois temps en Nouvelle-Aquitaine:

- 1ere phase débutée en janvier 2023: 17, 33, 64 et 87.
- 2<sup>e</sup> phase qui débutera au 1<sup>er</sup> avril 2024: 19, 24 et 86
- 3<sup>e</sup> phase : à partir du 15 septembre 2024 sur l'ensemble de la région.



➡ Sortis d'hospitalisation après le **1<sup>er</sup> janvier 2023**

➡ Sortis d'hospitalisation après le **1<sup>er</sup> avril 2024**

➡ Sortis d'hospitalisation après le **15 septembre 2024**

# L'inclusion en pratique

- **Dès la sortie d'hospitalisation néonatale :**
  - de néonatalogie ou de maternité
  - de cardiopédiatrie
  - du réseau de psychiatrie périnatale
- **À tout moment si repérage tardif :**
  - En libéral
  - En PMI







## FLYER FAMILLE

PARCOURS  
**COCON**

Parcours de Soins PréCOces et COordonnés du Nouveau-né

Des professionnels vous accompagnent et suivent le développement de votre enfant

Le réseau se construit avec les parents

## CHARTRE COCON RECTO

rpna  
**Adhésion des parents au Réseau de suivi et au Parcours COCON**

**EN NOUVELLE AQUITAINE**

Expérimentation art 51 COCON - Arrêté n°19/2022  
Portée par le RPNA  
10000 route de l'Inde - 33076 Bordeaux Cedex  
N° SIRET : 831 669 419 0009 - N° INSEE : 33 006 488 2

À remplir après lecture du document ci-après  
Page à nous renvoyer signée par courrier ou mail : [parcours.cocon@rpna.fr](mailto:parcours.cocon@rpna.fr)

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_  
Age gestationnel : \_\_\_\_\_ Poids de naissance : \_\_\_\_\_  
Établissement de naissance : \_\_\_\_\_  
Établissement d'hospitalisation au moment de l'inclusion : \_\_\_\_\_

**Du fait des antécédents de votre enfant, les médecins vous ont expliqué qu'un suivi spécialisé de son neurodéveloppement serait souhaitable. Le Réseau Périnatal Nouvelle Aquitaine (RPNA) organise ce suivi jusqu'à l'âge de 7 ans. Le RPNA porte également le parcours COCON dont la principale mission est d'améliorer le suivi et la prise en charge précoce, de l'enfant de 0 à 5 ans. Ce dispositif a débuté le 15/09/2022 pour une durée de 5 ans.**

Le suivi proposé rassemble des professionnels de santé exerçant en ville, à l'hôpital, à la Protection Maternelle et Infantile (PMI), en CAMSP et à l'Éducation Nationale. Une équipe pluri professionnelle au RPNA organise le fonctionnement du projet au sein du réseau et le suivi des enfants.

**Dans le cadre du parcours COCON :**

- Des consultations de suivi du neurodéveloppement sont effectuées par le médecin référent de votre choix parmi les médecins du réseau. Ces consultations sont complètement prises en charge et suivent un calendrier régulier jusqu'à l'âge de 5 ans :
  - Cinq consultations durant la première année : à la sortie d'hospitalisation puis à 3, 6, 9 et 12 mois (en âge corrigé si prématurité)
  - Une consultation durant la deuxième année à 18 mois
  - Au moins une consultation par an à partir de 2 ans.

L'examen clinique effectué lors de ces consultations permettra au médecin de vous proposer la prise en charge la mieux adaptée aux besoins que pourraient rencontrer votre enfant.

Les autres consultations en dehors de ces âges sont réalisées par le médecin habituel de votre enfant et sont remboursées dans le cadre des règles habituelles de tarification de la Sécurité Sociale (prix de droit commun, avec votre carte de sécurité sociale).

**Des soins rééducatifs précoces pourront être proposés, selon des signes repérés, et seront totalement pris en charge (quelles que soient les ressources des familles).**

En cas signes d'alerte de troubles du neurodéveloppement les enfants seront orientés vers le PCO (Plateforme de Coordination et d'Orientation) de leur département et/ou une structure de soins adossée (CAMSP, CMSEA.)

J'accepte le suivi du développement de mon enfant et le parcours COCON organisé par le Réseau Périnatal Nouvelle Aquitaine. J'ai pris connaissance des deux notes d'information destinées aux familles et j'accepte, via le service régional Paaco-Globule, les Échanges, partages et archivages des données informatisées concernant le suivi de mon enfant, conformément à la législation sur les données informatisées de santé. Je reste libre à tout moment de revenir sur ma décision, de consulter ou rectifier les données concernant mon enfant.

Je ne désire pas m'engager dans le suivi du développement de mon enfant organisé par le Réseau Périnatal Nouvelle Aquitaine

à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Noms et signatures des parents

Parent 1 \_\_\_\_\_ Parent 2 \_\_\_\_\_

Nom et signature du professionnel qui a recueilli l'accord

Professionnel \_\_\_\_\_

## VERSO

rpna

	Parent 1	Parent 2
Nom		
Nom de jeune fille		
Prénom		
Date de naissance		
Numéro de sécurité sociale		
Téléphone fixe		
Téléphone portable		
Adresse		
Code Postal		
Ville		
Adresse mail		
Niveau d'études	Pas d'études <input type="checkbox"/> CAP-BEP <input type="checkbox"/> BAC <input type="checkbox"/> Supérieur <input type="checkbox"/>	Pas d'études <input type="checkbox"/> CAP-BEP <input type="checkbox"/> BAC <input type="checkbox"/> Supérieur <input type="checkbox"/>
Profession		

Médecin traitant de l'enfant

Nom	
Ville	Code postal

Médecin référent choisi

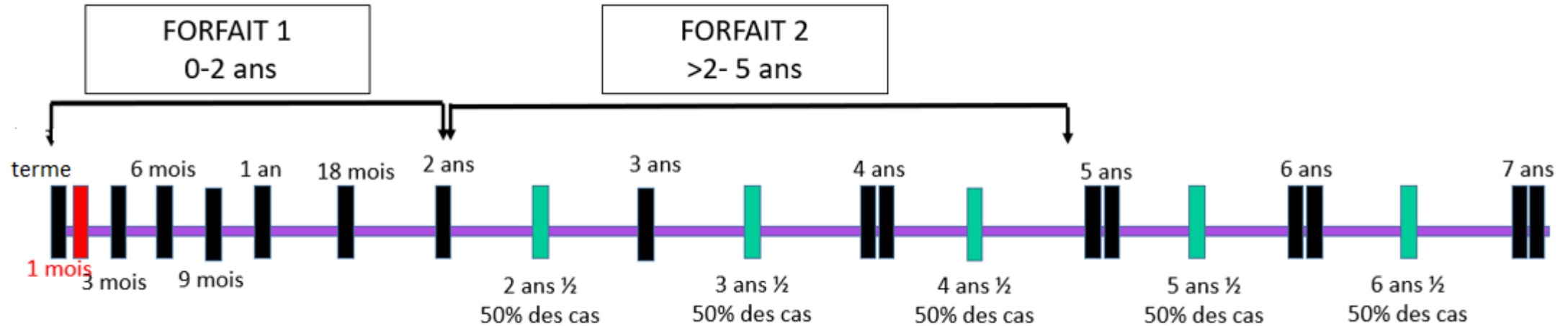
Nom	
Lieu d'exercice	

Renseignements - Bulletin à renvoyer à





**Forfait de suivi médical (100% des enfants) :** consultations complexes substitutives au droit commun



- Valorisation des cs de 60€ par créneau de 45 minutes
- Cs de 45 minutes tous les 3 mois la 1ere année (+/- 1 mois); 18 mois; 2 et 3 ans
- Puis Cs deux fois plus longues annuelles pour évaluation des apprentissages
- Possibilité de revoir l'enfant dans l'intervalle si troubles



### Forfait de soins précoces 0-24 mois :

<b>Besoins des 0-2 ans</b>	<b>Régulation tonus/ Coordination</b>	<b>Oralité</b>	<b>Interactions précoces</b>
	Psychomotricien <b>Ergothérapeute</b> Kiné	Orthophoniste	Psychologue

- ✓ Forfaits substitutifs au droit commun
- ✓ Comprenant bilans et séances
- ✓ Pendant 1 an, renouvelable 1 fois si besoin

### Forfait de soins >2-5 ans :

<b>Besoins de 2-5 ans</b>	<b>Troubles de la coordination/ Apprentissages</b>	<b>Troubles du langage</b>	<b>Trouble des interactions/ de l'attention</b>	<b>Trouble du balayage visuel</b>
	Psychomotricien <b>Ergothérapeute</b> Kiné	Orthophoniste	Psychologue	Orthoptiste

### **Bilan neuropsychologique entre 4 et 5 ans :** Evaluation à but épidémiologique/ Epipage 2

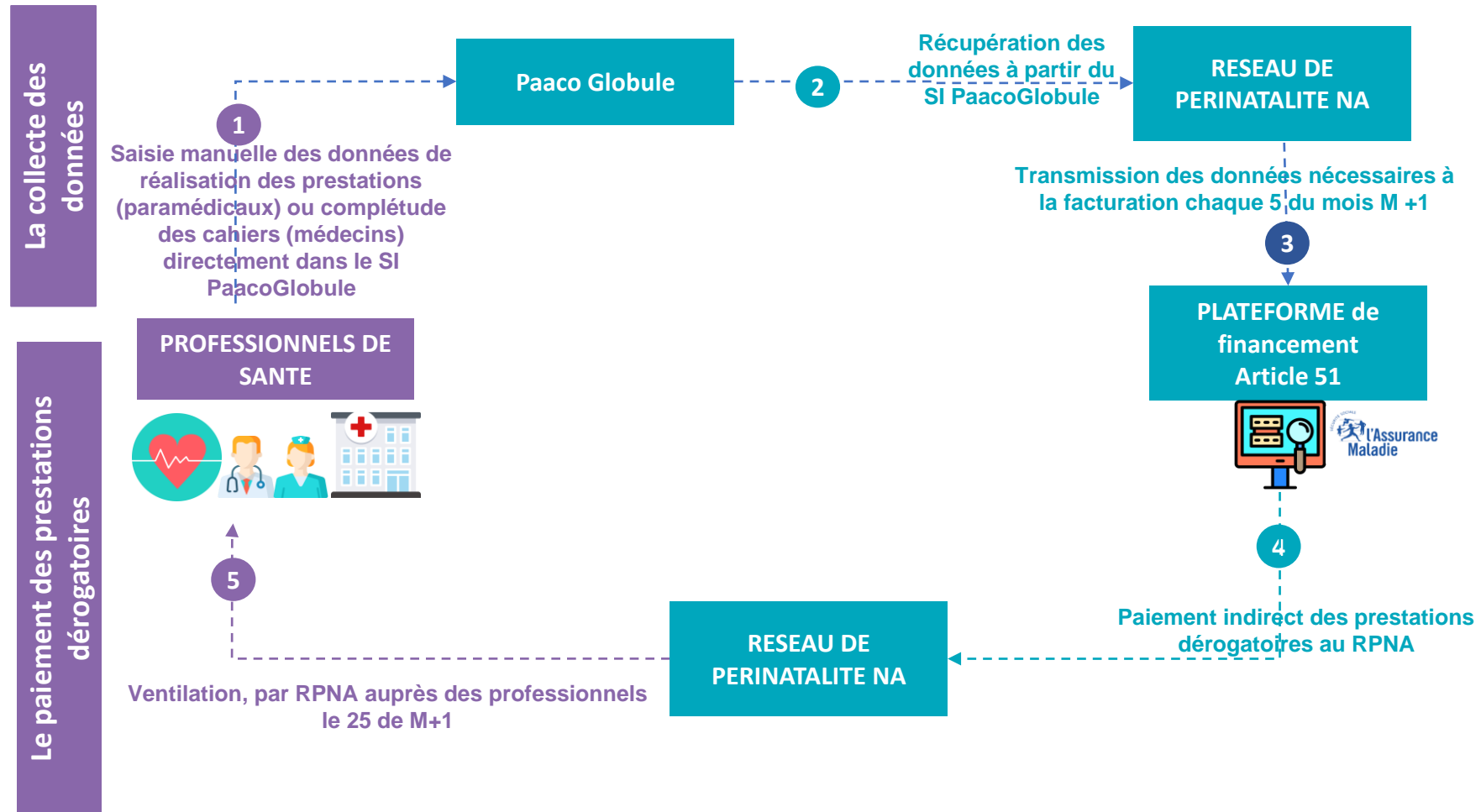
Pour tous les enfants ayant eu du soin COCON ou nés avant 28SA

### **Valorisation des RCP :** médecins et rééducateurs

1 à 2 fois par an si l'enfant a une prise en charge pluri-disciplinaire



## Schéma de facturation « A51 » : Modalités de mise en œuvre des prestations associées au versement des forfaits



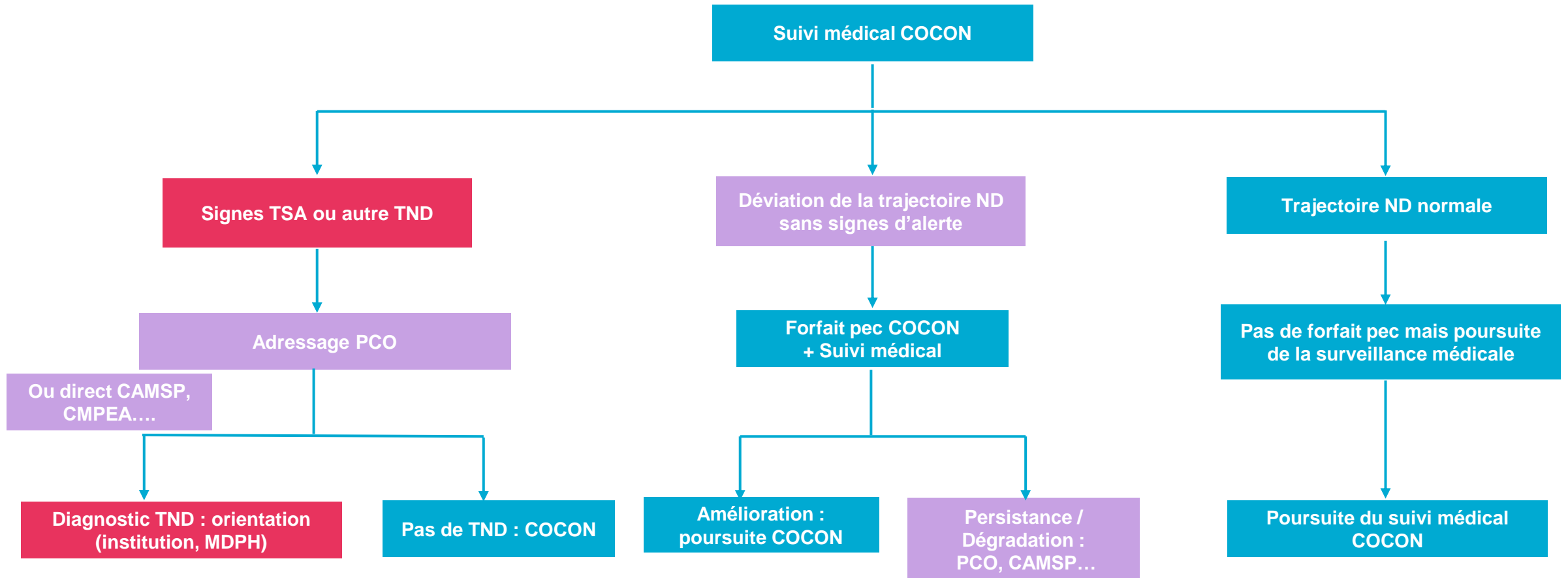
# Après les soins COCON, en cas de TND

- Une coordination facilitée grâce à des conventions signées entre RPNA, PCO, CAMSP
- Un adressage facilité via l'outil PaacoGlobule et les PDF des cahiers de suivi
- Un cahier de suivi dédié au handicap pour les CAMSP



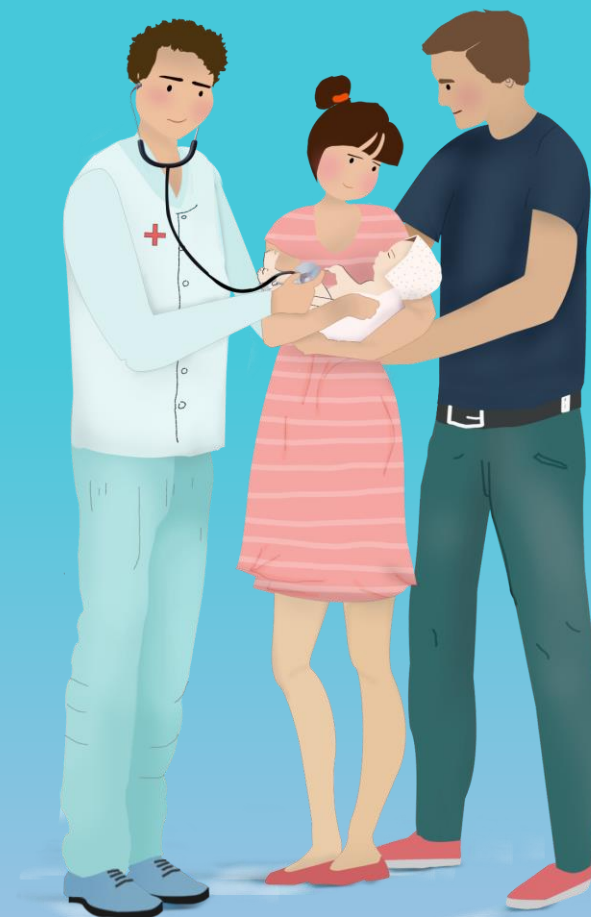


# Un parcours coordonné facilité



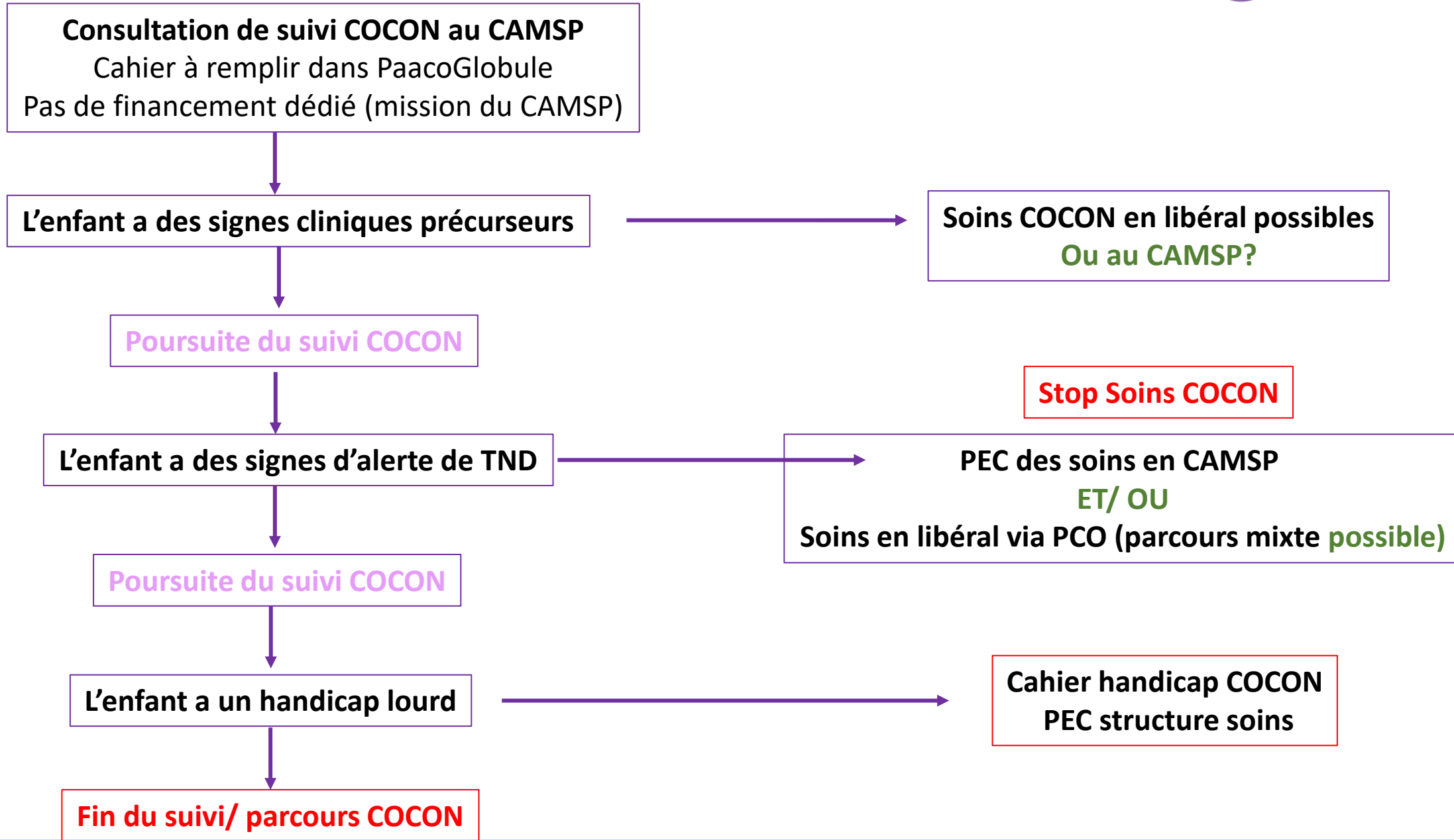
# COCON : un parcours coordonné

Une prise en charge pluri professionnelle :  
L'organisation du suivi et des soins au sein du CAMSP





# La spécificité du parcours quand le CAMSP assure le suivi COCON





# COCON : un parcours coordonné

Une prise en charge pluri professionnelle :  
L'orientation vers la PCO





# Des signes d'alerte PCO présents dans les cahiers COCON



Cahier d'inclusion Cahier de situation Cahiers de suivi

← Retour

Cahier de suivi 6 mois : 02/10/2023

Version définitive du cahier de suivi. Vous pouvez consulter le document de synthèse et réaliser d'autres cahiers [Générer un document de synthèse](#)

Administratif	Etat actuel	Habitudes de vie	Comportement à domicile	Domaine sensoriel	Comportement & Socialisation	Expres
Domaine postural et moteur	Examen neuromoteur	Examen du crâne et de la bouche	Examen hanches	Autres signes d'alerte	Synthèse	

Posture spontanée

## Tenue de tête et du tronc

\* Tient sa tête stable sans osciller ? ● PEC Recommandée

- Oui
- Non !

\* Tient assis en tripode avec appui sur ses mains ? ● PEC Recommandée

- Oui
- Non !

Orientation de l'enfant à la PCO



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Délégation interministérielle  
à la stratégie nationale pour l'autisme au sein  
des troubles du neuro-développement

REPÉRER ET GUIDER

À REMPLIR PAR LE MÉDECIN



## SIGNES D'ALERTE À 6 MOIS

2 « non » dans 2 domaines différents

### Motricité globale, contrôle postural et locomotion

- Tient sa tête stable sans osciller (attendu à 4 mois)
- Tient assis en tripode, avec appui sur ses mains

<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non

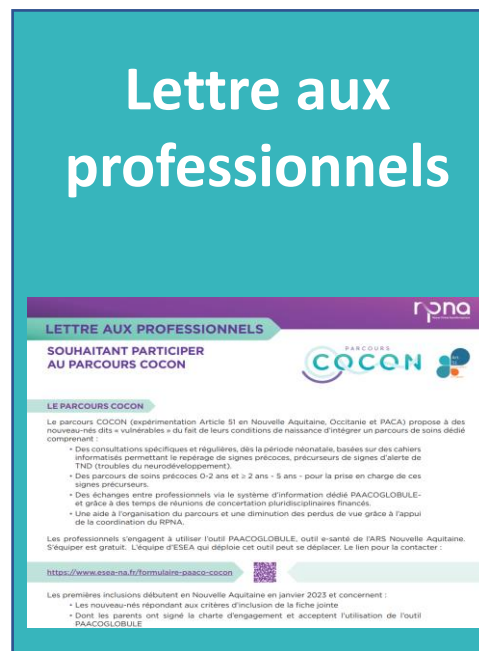
# COCON :

## Un réseau de professionnels experts





## 4 documents à retourner à [parcours.cocon@rpna.fr](mailto:parcours.cocon@rpna.fr)



Pour accéder aux documents (liste des professionnels, documents COCON..) et outils du RPNA : *inscription sur le site [RPNA.fr](http://RPNA.fr)*







- Des professionnels de chaque spécialité
- Réflexion pluri professionnelle
- Collaboration avec Occitanie et PACA

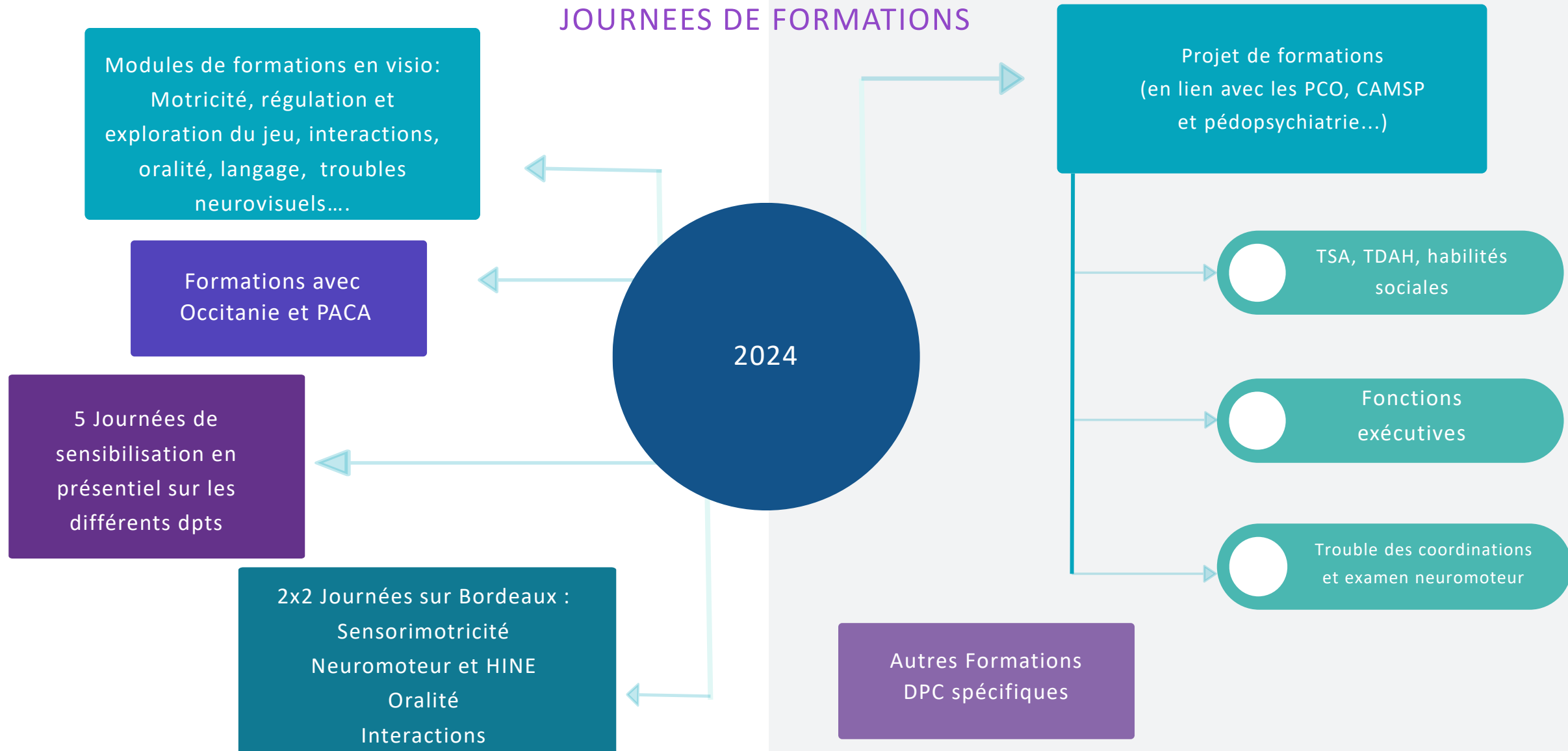


- Participation aux formations
- Elaboration d'outils pour les professionnels : bilan kiné, psychomot...
- Elaboration de plaquettes à destination des parents
- Compagnonnage pour les nouveaux professionnels





## JOURNEES DE FORMATIONS





# COCON : Une équipe de coordination pour vous aider

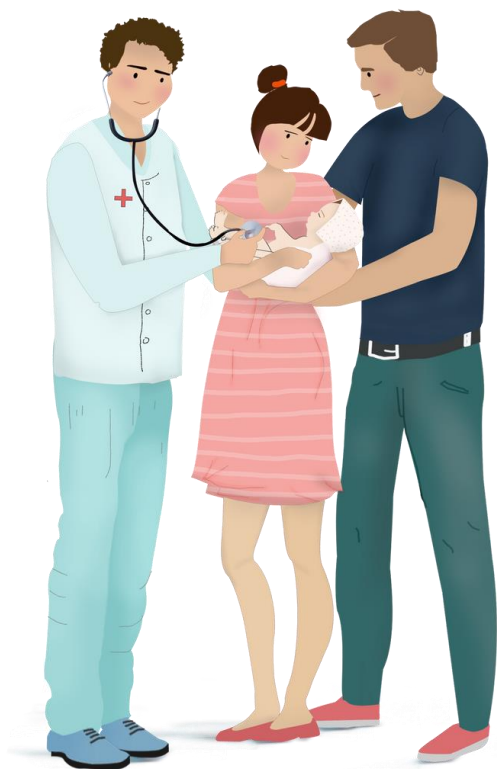




## Des médecins répartis sur le territoire

### Médecins pédiatres de l'équipe Cocon

Muriel Rebola	<a href="mailto:muriel.rebola@rpna.fr">muriel.rebola@rpna.fr</a>	Coordination médicale
Antoine BEDU	<a href="mailto:antoine.bedu@chu-limoges.fr">antoine.bedu@chu-limoges.fr</a>	Limousin
Claudine EMBAREK	<a href="mailto:cembarek@ch-cotebasque.fr">cembarek@ch-cotebasque.fr</a>	Pyrénées Atlantiques
Fabienne MONS	<a href="mailto:fabienne.mons@chu-limoges.fr">fabienne.mons@chu-limoges.fr</a>	Limousin
Maéva GRONDARD	<a href="mailto:m.grondard@ch-saintonge.fr">m.grondard@ch-saintonge.fr</a>	Charente Maritime





## Une équipe à votre service !



**Cheffe de projet**  
Stéphanie De Bortoli  
[stephanie.debortoli@rpna.fr](mailto:stephanie.debortoli@rpna.fr)



**Assistante de facturation**  
Catherine Defaye  
[compta.cocon@rpna.fr](mailto:compta.cocon@rpna.fr)



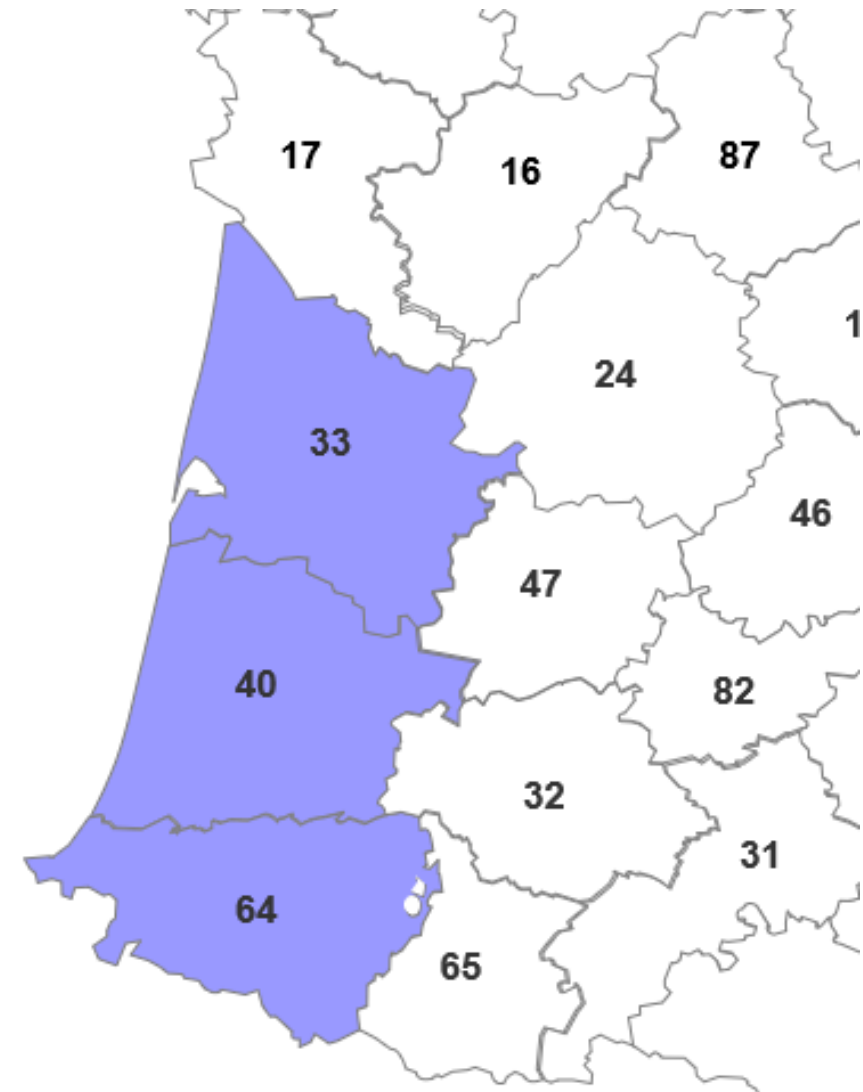
**Secrétaire médicale**  
Mathilde Leblanc  
[secretariat.cocon@rpna.fr](mailto:secretariat.cocon@rpna.fr)



## Des infirmières puéricultrices de coordination



Claude Mure  
claude.mure@rpna.fr  
07.56.21.96.22.



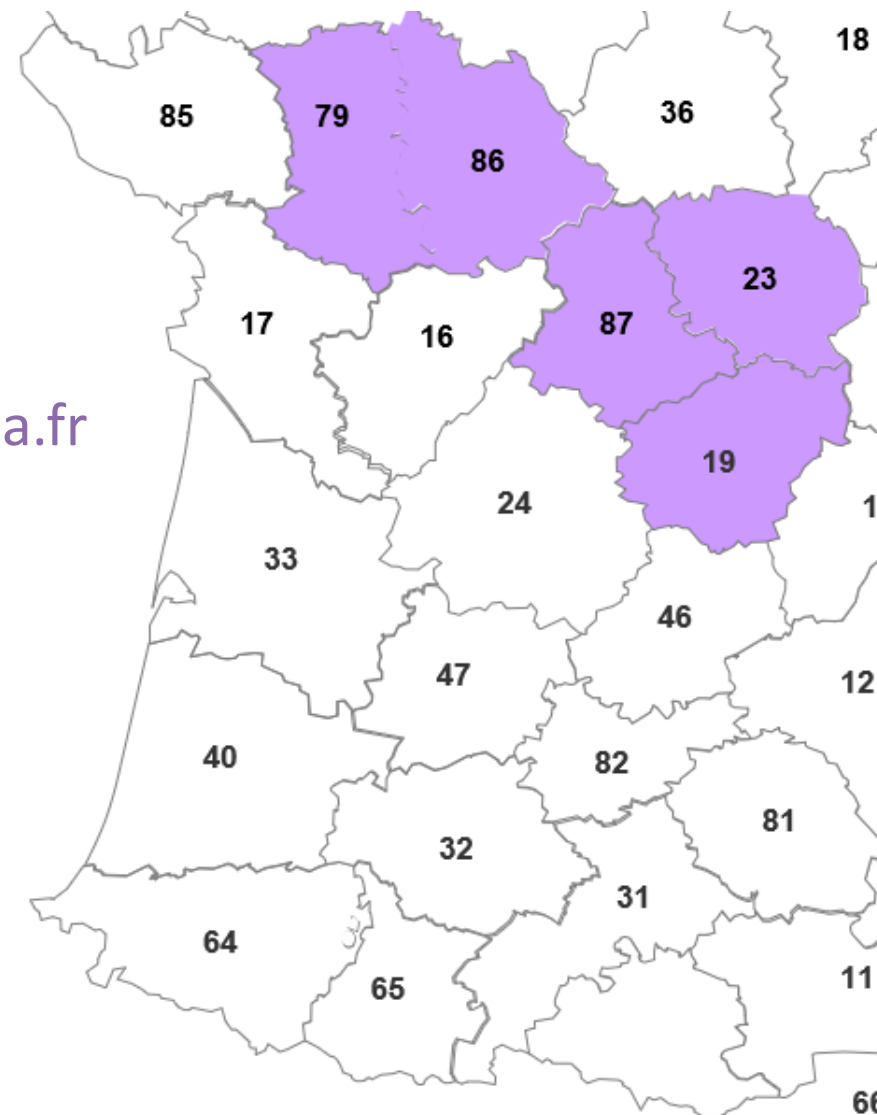




## Des infirmières puéricultrices de coordination



Mireille Jacquement  
mireille.jacquement@rpna.fr  
07.56.21.95.79.

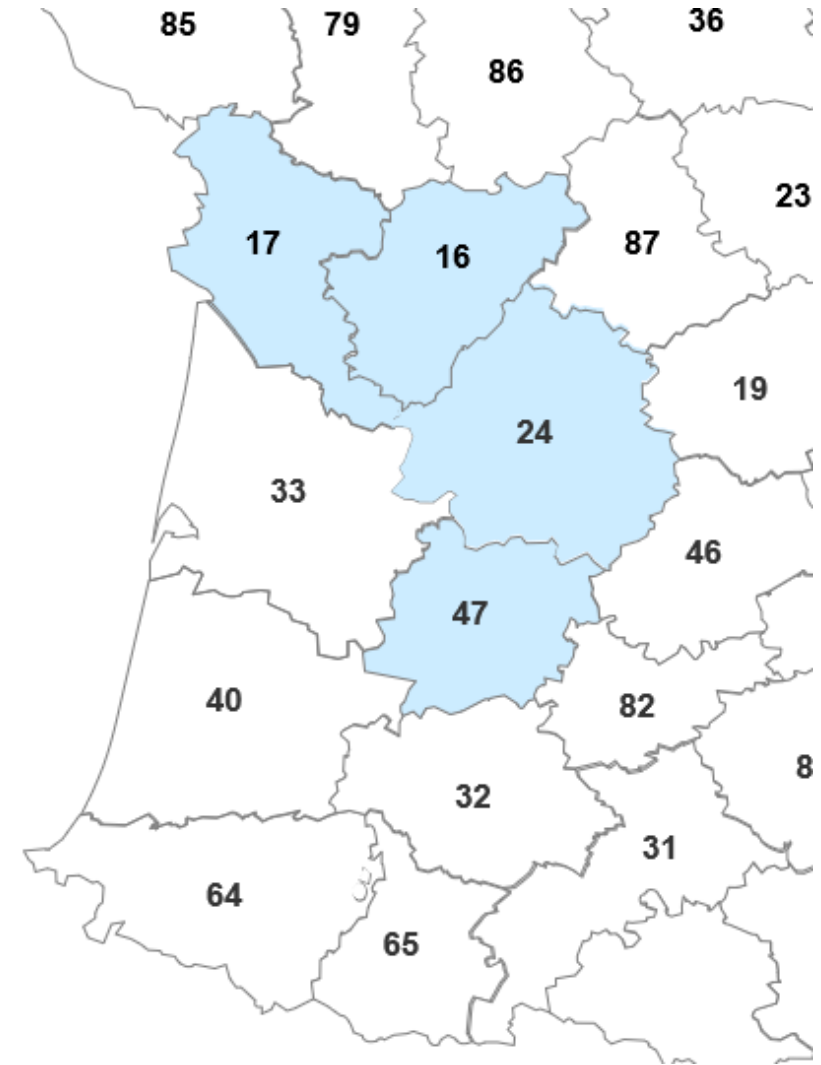




## Des infirmières puéricultrices de coordination



Barbara Moga  
barbara.moga@rpna  
07.56.21.96.11.



Merci pour votre attention

[parcours.cocon@rpna.fr](mailto:parcours.cocon@rpna.fr)

